

Intervention d'urgence en période canicule
Jean-François Duchesne, DRSP

L'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale s'est dotée d'un plan d'intervention visant à protéger la population aux effets de la chaleur, et plus particulièrement la clientèle vulnérable. Ce plan interpelle tout le réseau de la santé ainsi que les partenaires, dont la Ville de Québec et les intervenants régionaux de sécurité civile. Il comprend des activités de veille et de surveillance, de la sensibilisation, de la communication ainsi que des actions ciblées auprès des personnes vulnérables. Ce plan a été mis en application l'été dernier, du 5 au 9 juillet 2010. Dans la région de la Capitale-Nationale, la mobilisation des acteurs et la mise en place d'actions concrètes de mesures préventives (ex. : ouverture de centres climatisés, ouvertures prolongés des piscines) est effectuées lorsque la température excède 31 degrés Celsius le jour et 16 degrés Celsius la nuit pendant plus de 3 jours consécutifs.